

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 25 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION Rue Ste. Famille, No. 14

Aux Abonnés de ce Journal.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une demi-feuille à nos lecteurs, par suite d'un accident qui a brisé 7 à 8 colonnes d'annonces, et qu'il nous a été tout-à-fait impossible d'en recommencer la composition, le temps nous manquant.

Nous prenons ici occasion de prévenir nos abonnés qu'après le 15 février prochain, époque où expire le semestre courant, nous cesserons la publication de notre journal, pour des raisons que nous ferons connaître plus tard. En conséquence, d'ici à cette époque, nous continuerons à ne publier qu'une demi-feuille; toutefois nos lecteurs n'y perdront rien puisque nous leur donnerons autant de matière à lire, que par le passé, c'est-à-dire de 7 à 8 colonnes; la perte de l'insertion de ces annonces ne retombe donc que sur nous seuls, nous croyons ne devoir point les recomposer pour le peu de temps qu'il nous reste à publier notre journal.

Lundi, 21 janvier, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 25 JANVIER, 1850.

Dans une assemblée des annexionistes, M. Souldard a dit que l'Ami de la Religion de la Patrie avait vomis les calomnies les plus atroces contre les chefs du parti dont M. Souldard est un des apôtres. Comme nous n'avons pas l'habitude de colporter, nous défions hautement M. Souldard d'accompagner de dire qui nous avons calomnié et en quoi nous l'avons calomnié. Nous avons parlé en termes généraux. Mais nous pourrions, si MM. les rouges veulent particulariser et raconter pour l'éducation de la population de Québec, certains faits qui ne pourront que faire honneur à ceux qui y sont concernés.

M. Souldard aurait dit aussi que nous sommes à vendre. Nous ne sommes pas riches, mais nous n'avons pas besoin de nous vendre pour vivre. Nous pouvons acheter tous les jeunes amis du peuple y compris M. Souldard, et son cheval.

CONSTABLES SPÉCIAUX.—Pas moins de 500 Constables spéciaux ont été commandés, hier et ce matin, de comparaître à 10 heures aujourd'hui, au Palais de Justice, pour prêter serment, afin de veiller au maintien de l'ordre, pendant le temps de l'élection. Les troupes seront à la disposition des autorités, si le besoin le requiert.

Le Witness.

Depuis quelque temps cette feuille seigneuriale se plaît à catariser les catholiques, et à les tancer vertement, pour ce qu'ils disent insolentement.

Le Witness trouve fort mauvais que les catholiques envoient leurs enfants à l'école des frères de la doctrine chrétienne, — grand dommage, en effet, qu'ils ne s'envoient pas au *Sabbath School* de quelque des sectes protestantes de la ville. Nous dirons à l'éditeur du Witness qu'il n'est pas digne de dénouer les cordons des colliers d'un de ses héroïques enfants du *Crépuscule de Sales*. L'abnégation et le royaume du *cher frère* en font un géant comparé auquel le Witness ne sera qu'un pauvre misérable pygmée.

De plus, le Witness trouve fort à redire ce que les catholiques donnent des marques de respect, de confiance, et de dévotion religieuse à leur clergé. Selon cette confiance n'est qu'une servitude

morale, "mental bondage" indigne d'hommes libres et éclairés.

Puisque le Witness paraît avoir le goût du *prêche*, nous le prions de se bonner à prêcher à ces gens; si toutefois il peut y en avoir d'assez simples pour écouter, et d'assez crédules pour croire ses jérémiades sur le *mental bondage* des catholiques du Canada. Au reste, si la conscience ne suffit pas au Witness pour l'engager à juger les catholiques et leur clergé d'après leurs actes publics, et non d'après les portraits fantastiques que font d'eux ses préjugés de sectaire, nous en appelons au moins aux sentiments des convenances, dans l'espoir que le Witness est peut-être encore susceptible de l'apprécier.

L'éditeur du Witness se révolte contre l'influence catholique, — pauvre homme! il faut pourtant qu'il en prenne son parti, et qu'il tâche d'avoir le bon esprit de cacher sa mauvaise humeur. Par pitié pour son ignorance, nous allons consacrer cinq minutes à lui faire un petit bout de catéchisme, afin de l'encourager à supporter avec un peu plus de résignation ce qu'en sa qualité d'hérétique il a le mauvais goût d'attribuer à la superstition.

Il y a 1800 ans et plus que le SAUVEUR du monde établit lui-même la Hiérarchie catholique; c'est donc une institution divine, n'en déplaise à maître Witness. — En constatant cette Hiérarchie, J. C. dit à tout ceux qui devaient en faire partie, — "Allez enseigner; Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles." — Celui qui vous écoute, m'écoute; et celui qui vous méprise, me méprise." — Depuis ce temps la Hiérarchie catholique a enseigné le monde, et l'a civilisé. Elle était à l'œuvre depuis quinze cents ans avant que le nom de protestant fut connu; — depuis ce temps, ceux qui l'ont écoutée, ont écouté J. C., et ceux qui l'ont méprisée, ont méprisé J. C.

Or, il est arrivé que l'immense majorité du genre humain, avant et depuis que l'orgueil et les passions eurent inventé le protestantisme, a écouté avec soumission cet enseignement de la Hiérarchie Catholique; et par une conséquence naturelle l'a environnée de respect et d'honneur, comme enseignant au nom et avec les pouvoirs de J. C. lui-même. — Les choses en sont encore là en ce moment, et iront toujours de la sorte "jusqu'à la consommation" selon la promesse du SAUVEUR. — Voilà l'unique source de l'influence du clergé catholique.

Pendant dix-huit siècles, les hérétiques de toute couleur se sont usés en voulant détruire cette influence divine, — ils n'ont fait que la grandir et la consolider de plus en plus.

Ainsi le passé nous rassurerait déjà suffisamment sur l'avenir, quand même nous n'aurions pas les promesses de Jésus-Christ. Nous croyons donc qu'aujourd'hui, et dépit des efforts de l'hérésie allié partout au pur philosophisme, la Hiérarchie Catholique n'est pas devenue tellement impuissante, tellement dépourvue de la grâce de Dieu, qu'elle ne puisse continuer à exercer sur le monde la grande et salutaire influence, c'est qu'il fait partie intégrante de cette magnifique et indestructible Hiérarchie à laquelle J. C. a dit: — "Comme mon Père m'a envoyé, je t'envoie: — va donc, enseigne les nations — je serai avec toi jusqu'à la fin."

L'éditeur du Witness ignore apparemment; en ce cas nous pardonnons à son ignorance, et aux préjugés vulgaires de la petite secte dont il est l'obscur témoin en ce coin du monde; mais comme nous n'avons pas le temps de lui faire le catéchisme, nous le référons aux ouvrages des Newman, des Oakley, des Digoy, des Faber, des Brownson, et de cette foule d'autres écrivains célèbres des différentes sectes protestantes qu'une étude sérieuse a conduits, avec l'assistance de la grâce, à reconnaître la nécessité de cette divine influence de la Hiérarchie Catholique, et à accepter avec bonheur et soumission son enseignement qui seul conduit au salut.

Nous apprendrons de plus au Witness que l'influence du clergé catholique, en Canada, est toute spirituelle, toute morale et qu'il la tire toute entière, exclusivement de la force de la vérité. Il ne songe nullement à l'exercer par la contrainte, et les voies ténébreuses que le Witness lui prête gratuitement pour amuser ses dupes; et nous avons le droit d'appeler CALOMNIA-

teurs ceux qui inventent contre lui de si méprisables imputations.

Le Witness blasphème contre le catholicisme, et calomnie son clergé et ses œuvres: — C'est son métier, comme c'était celui des Scribes et des Pharisiens. Déjà plusieurs fois ce faux témoin a été convaincu de mensonge, mais son ignorance et sa haine de sectaire le rendent incapable d'apprécier le vil métier qu'il exerce sur cette terre catholique qui lui a donné l'hospitalité. Nous le prenons en pitié, et nous plaignons les pauvres dupes qui se nourrissent de la triste pâture qu'il leur sert. — Mais tournons le dos à ce faux témoin, passons notre chemin. Au fait nous lui avons déjà fait beaucoup trop d'honneur en nous arrêtant un instant pour nous occuper de lui. — (Mélanges.)

MORT D'UN VIEUX CHASSEUR.—Un journal du comté de Franklin annonce la mort d'un nommé Thomas Meecham, réputé l'un des plus adroits et des plus intrépides chasseurs de l'Union. Toute sa vie durant, il a pris soin d'enregistrer lui-même ses exploits, et son journal donne le relevé suivant des animaux abattus par lui: 214 loups, 77 panthères, 219 ours et 2,550 daims. CÉIL-de-Faucon n'eût pas renié ces états de service.

CHANGEMENTS MILITAIRES.—Les 19e et 23e régiment viendront à Québec le printemps prochain; le 79e ira à Montréal; le bataillon de réserve de la brigade de carabiniers à St. Jean; le 2e bataillon des carabiniers à Kingston; le 20e régiment à Toronto; la réserve du 20e à Montréal; et le 71e de Saint-Jean à London, Haut-Canada.

Nous accusons réception de la 1ère livraison (4e année) de l'Album Littéraire et Musical de la Minerve. Nos remerciements à son propriétaire. Cette livraison contient ce qui suit:—

Histoire Populaire, Anecdote et Pittoresque de Napoléon et de la Grande Armée, EMILE MARCO DE ST. HYLARRE.—Changement de scène, nouvelle Américaine, par ARTHUR FLEURY.—Géographie, Mœurs et Histoire d'Allemagne: La Hongrie, (suite) par H. DAVID.—Maximes.—Littérature Canadienne, le premier coup de scalpel, par C.A.N. L.—La falaise d'Arora.—Poésie: Le poète qui veille au chevet de sa fille.—Une peinture du treizième siècle.—Les voyageurs célèbres: La Pérouse, par Philippe LAVERGNE.—Mode.—Rébus.—Musique: Petite fleur des bois, romance de F. MASSINI.

Aux Miliciens de 1812.

Messieurs,

Je m'empresse de vous communiquer, par la voie des Journaux, la réponse que je viens de recevoir à la Réquête que j'ai adressée pour vous au Gouverneur-Général, le 30 juillet dernier. Ma demande a été agréée par le Gouverneur-Général en Conseil; mais comme le délai de neuf mois fixé par une loi de la dernière session de la Législature, pour faire application, doit expirer le premier Mars prochain, faites vos réclamations dans le cours du mois de Février; car passé ce mois, il sera trop tard.

JOS. LAURIN,
M. P. P.
Québec, 22 janvier 1850.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.
Montréal 18 Janvier 1850.

Monsieur,

Votre lettre du 17 novembre dernier, par laquelle vous demandiez que Louis

Poliquin et les cinquante-sept autres individus, aux noms de qui vous avez formé une réclamation par une autre lettre en date du 30 juillet dernier, fussent admis à la récompense des miliciens du Bas-Canada, ayant été soumise à la considération du Gouverneur-Général en conseil:

J'ai l'honneur de vous informer en réponse, que par un ordre en Conseil du 11 du présent mois, votre demande a été agréée, à la condition suivante, extrait du dit ordre: "upon the parties establishing to the satisfaction of the Crown Land Department, that they are the parties really entitled."

En conséquence de cette décision, le Bureau, avant de procéder ultérieurement va attendre que les réclamations aient été établies satisfaitement, et en la manière suivie ci-dessus en pareil cas qu'ils ont droit à cette récompense en vertu des règlements existants, et qu'ils ne l'ont jamais obtenue.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant Serviteur,
JEAN LANGEVIN
pour l'assistant Commissaire
T. C.
Jos. Laurin, Ecr.,
M. P. P.
Québec.

CONVERSION

D'un soldat Français à Rome.

La relation que nous allons faire connaître, écrite en français par un zélé missionnaire, témoin oculaire, a été ensuite traduite en italien par un prêtre romain, illustré par sa piété et sa science, dit le *Giornale di Roma*, lequel n'a rien négligé pour s'assurer de l'exactitude du fait et pour en connaître les moindres circonstances. Cette traduction a été publiée à Rome avec l'approbation de Mgr. Minetti, Assesseur de la sacrée Congrégation des Rites. Le *Giornale di Roma* du 11 décembre la reproduit, et à notre tour nous la traduisons: "Le militaire français G. C., du 13e d'infanterie légère, se trouvait depuis le 23 septembre dernier à l'hôpital de... Atteint d'une maladie mortelle, ce malheureux jeune homme aggravait son mal par la mélancolie profonde à laquelle il s'abandonnait. Agité par les plus noires et les plus tristes pensées, il se montrait insensible à toutes les consolations que lui prodiguaient ses camarades, et ce qu'il y avait de plus affligeant, il ne répondait que par des paroles de mépris, ou par un silence encore plus outrageant, lorsqu'on lui parlait des vérités de la foi et des secours de la religion.

"Il se trouvait dans cet état depuis quinze jours, lorsque j'arrivai à l'hôpital pour y exercer mon sacré ministère. Ce jeune homme devint naturellement l'objet spécial de mes soins. Par prudence, je m'abstins d'abord de lui parler de religion; quelques jours après, ayant trouvé une occasion favorable, je le saisis pour l'exhorter à se tourner vers Dieu. Laissez-moi tranquille, me répondit-il, vous m'ennuyez; je suis protestant, allez vous-en! Je me retirai en effet, après lui avoir offert mes services pour les soins corporels qu'exigeait sa maladie.

"Alligé de cette scène, les camarades du malade m'en témoignèrent tous leurs regrets, et quand je fus parti, lui en firent des reproches; pour moi, je crus que je ne devais plus avoir recours qu'à la prière.

"Dans la maison religieuse du Sacré-Cœur, à la Trinité-des-Monts, se trouve une chapelle consacrée depuis trois ans à

la très sainte Vierge, sous le titre de *Mater admirabilis*. Dans cette chapelle, la Reine du ciel s'est montrée dispensatrice des grâces d'une manière toute particulière, et le souvenir est encore vivant du prodige par lequel elle rendit la parole à un pieux missionnaire qui l'avait perdue en prêchant les nègres à l'île Bourbon. En témoignage de ce bienfait, il a laissé suspendu au mur, tout auprès de l'Image miraculeuse, l'ardoise dont il se servait pour se faire entendre durant sa maladie, et sur laquelle est tracé un récit sommaire de sa guérison. La vue de cette ardoise fit naître en moi la pensée de recourir à la *Mère admirable*, pour qu'Elle-même daignât faire entendre une parole persuasive et efficace au cœur du jeune homme si obstinément rebelle.

"Le 20 octobre dernier était le jour anniversaire de la visite que Sa Sainteté le pape Pie IX a faite à cette image sacrée, la béniissant et permettant qu'on en célébrât la fête. Depuis ce jour jusqu'au 25 du même mois, les prières les plus ferventes s'élevèrent de ce pieux sanctuaire pour la conversion du pauvre malade. Néanmoins on ne remarquait en lui aucune apparence de changement; il se montrait de plus en plus désespéré. Le jour suivant, vers les cinq heures du soir, je sortis de la chapelle, portant sur moi une médaille récemment frappée en l'honneur de l'image sacrée et en mémoire des bienfaits reçus d'elle. Muni de cette médaille, je me dirigeai vers l'hôpital, avec la ferme espérance de voir les effets merveilleux de la puissance de Marie et d'être le témoin d'une de ses victoires.

"Je trouvai le malade presque agonisant; bien qu'au moment de rendre le dernier soupir, il continuait à montrer toujours sa répugnance absolue pour toute idée religieuse. Il avait secrètement avoué à quelques-uns de ses compagnons qu'il n'était pas protestant et qu'il n'avait prétendu l'être que pour se délivrer de toutes les sollicitations qu'on pourrait lui faire pour l'engager à recevoir les sacrements, ne voulant en aucune manière consentir à se confesser. Plein de compassion pour son état, je mis en œuvre tout ce que la foi put me suggérer de plus efficace et de plus persuasif, dans un moment aussi redoutable; tout fut en vain. Allez vous-en! telle était la seule réponse du malade, que ses camarades entendaient en donnant des marques de leur vif regret et de la plus complète désapprobation. Alors, poussé par une force irrésistible, je me jetai à genoux au pied du lit, afin de prier la Vierge pour cette âme infortunée. Au bout de quelques instants je me levai la médaille à la main et je dis au moribond: "Mon ami, puisque vous ne voulez pas vous confesser, acceptez du moins cette médaille et permettez-moi de vous la mettre au cou." Il répondit: "La médaille, je le veux bien, c'est tout autre chose; faites comme il vous plaira; mais votre médaille ne me fera pas confesser, car absolument je ne veux pas." Ayant ainsi parlé, il souleva sa tête, non sans beaucoup de peine, l'inclinant sur sa poitrine. Heureux enfant! il croyait ne baisser la tête que pour recevoir l'image de la divine Mère, et il la pliait pour la soumettre au joug du Fils contre lequel il avait si longtemps combattu. A peine l'image miraculeuse reposa-t-elle sur ce cœur si obstinément endurci que ce cœur fut tout changé. Un soupir s'échappa de sa poitrine, et se soupir est aux yeux qui de la foi, l'écoute, lo chant de la victoire que la grâce remporte. Jo me tenais debout près de son lit, et, levant les yeux,